

En réponse aux Groupes « Solidarités Nouvelles pour le Logement » - Garches et Saint-Cloud, courrier du 22 mai 2017

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier et vos questions, qui me donnent l'occasion de rappeler quelques points clé de notre projet en matière de logement. En tant que représentant de La République En Marche, je souscris aux propositions défendues par le Président de la République. Comme vous, nous pensons que la question du logement est une question essentielle, car elle est à la fois au cœur de l'accès à l'emploi, au cœur du défi environnemental, et au cœur, surtout, de la fracture sociale et territoriale qui menace notre société.

Comme vous, nous partageons le constat que nous construisons trop peu de logement et ce malgré la fixation d'objectifs ambitieux, année après année. Nous poursuivons donc un premier objectif de construire plus de logement là où c'est nécessaire et en s'en donnant les moyens. Aujourd'hui, la construction de nouveaux logements est compliquée, même là où elle est le plus nécessaire, par les règles classiques de la construction et les enjeux de politique locale. Demain, nous ferons tout pour accélérer la construction dans les zones les plus tendues. Pour cela :

- Nous définirons des zones où la construction de logements est une priorité absolue.

Nous les définirons en fonction des enjeux d'emploi et d'infrastructures de transport, pour y construire prioritairement les logements dont les Français ont besoin. Nous devons dépasser les traditionnelles frontières de la commune et nous adapter aux espaces de vie plus larges dans lesquels les Français vivent, travaillent, pratiquent leurs loisirs et consomment. Dans ces zones prioritaires, les autorisations d'urbanisme, notamment le permis de construire, seront transférées à l'intercommunalité, ou le cas échéant à la métropole, voire à l'Etat.

- Quand c'est nécessaire, l'Etat prendra ses responsabilités pour organiser la construction dans les zones tendues, en recourant par exemple plus largement aux dispositifs de type "Opération d'Intérêt National", en délivrant les permis de construire, en détendant les règles de constructibilité au maximum et en accélérant les procédures, y compris en limitant les possibilités de recours.

Comme vous, nous partageons l'idée que les solutions de logement pour les ménages aux ressources modestes sont insuffisantes. Nous souhaitons y remédier. Aujourd'hui, environ 1,8 million de ménages sont en attente d'un logement social ou d'un changement de logement. Nous devons continuer à construire des logements sociaux pour répondre à ces personnes qui peuvent très difficilement se loger dans le parc privé. Demain, nous construirons davantage de logements sociaux, favoriserons la mobilité et réformerons les attributions de logement social pour accroître les chances de chacun. Pour cela :

- Nous maintiendrons la loi SRU (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain) qui a accéléré l'accroissement de la construction de logements sociaux depuis 16 ans.
- Nous poursuivrons la production de logements sociaux au même niveau et au même rythme que ces dernières années, en concentrant les aides de l'Etat sur les logements aux plus faibles loyers et dans les zones où la demande en logement social est la plus forte.

- Nous ferons la transparence sur l'attribution des logements sociaux, avec la mise en place d'un système de points, simple et compréhensible, fondé sur des critères objectifs.
- Nous renforcerons fortement la mobilité dans le parc social là où la demande est très forte en tenant compte de manière plus dynamique de l'évolution de la situation des locataires et en fluidifiant les changements de logement nécessaires à l'évolution des besoins des locataires (vieillesse, arrivée ou départ des enfants, mobilité professionnelle...).

Par ailleurs, concernant les plus fragiles, qui subissent l'absence de logement ou le mal-logement, nous ciblerons notre politique en préférant le « logement d'abord » aux solutions d'hébergement d'urgence. Pour cela :

- Nous créerons 10 000 places supplémentaires en pension de famille sur le quinquennat. Ces places sont adaptées aux personnes isolées, « cassées » par des années de vie dans la rue. Elles y trouvent un endroit où poser leurs bagages, le temps nécessaire, pour reprendre pied.
- Nous augmenterons considérablement la part de l'intermédiation locative (gestion ou location d'un logement du parc privé par une association pour y loger des ménages à faibles ressources). Nous demanderons aux bailleurs sociaux d'acheter à cette fin 40 000 logements privés pour passer de 25 000 à 65 000 places en intermédiation locative.
- A destination des sans-abris, nous assurerons un droit à la domiciliation (qui permet de déclencher d'autres droits, notamment l'accès aux minima sociaux ou la candidature aux logements HLM et d'assurer le suivi de leur courrier) en faisant évoluer la mission de service public de La Poste.

Enfin, nous relancerons le renouvellement urbain des quartiers prioritaires.

La rénovation urbaine a produit des effets positifs importants en offrant un cadre de vie nettement amélioré à des millions d'habitants et en favorisant la mixité sociale. La rénovation urbaine doit ouvrir les quartiers défavorisés sur la ville, humaniser le bâti et y réintroduire les services publics et de proximité. Pour autant ses effets positifs doivent être mieux accompagnés par la création de logements à bas loyer en dehors des quartiers, par une politique d'attribution plus juste, et en évitant de conserver une concentration de publics en difficultés dans les mêmes quartiers. De plus, la rénovation du bâti ne suffit pas : l'emploi, l'éducation, la santé doivent revenir dans ces quartiers.

Enfin, les moyens dévolus au programme de rénovation urbaine, en cours de lancement, ont considérablement diminué de 12 milliards d'euros à 5 milliards. Ceci n'est pas au niveau des enjeux, que nous nous proposons de relever. Pour cela :

- Nous amplifierons le programme de rénovation urbaine en le portant à 10 milliards d'euros, permettant ainsi de répondre aux enjeux des 450 quartiers retenus.
- Nous construirons des logements à bas loyers ailleurs que dans les quartiers où ils sont aujourd'hui concentrés, nous proposerons des relogements à l'échelle intercommunale et mobiliserons dans cet objectif tous les bailleurs sociaux.

- Nous renforcerons le lien entre politique urbaine et autres politiques publiques (emploi et développement économique, éducation, santé, cohésion sociale...).

J'espère que ces différents éléments vous auront éclairés sur les réponses que la République En Marche compte apporter aux différentes questions que vous avez soulevées.

Bien cordialement,

Jacques Marilossian